

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 137 Société : R A M 104289

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Retraite

Nom & Prénom : Maach Mohamed

Date de naissance : 02 - 04 - 1945

Adresse : 41 Blvd Haj Fateh Lot Habiba OULFA Casablanca

Tél. : 0676248961 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : Naji Saadia Age : 77 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Prise-phisiologique et Allergologique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

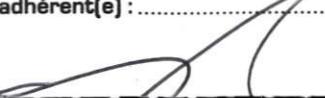
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16.02.22	250 DH	Dr. AMRANI Hassan Praticien en Médecine générale et Pédiatrique Résidant à Casablanca RDC - CASABLANCA Tél: 06 22 89 02 02

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>HARMACIE DATTIER 19 B Lotissement Haj Fatah 5 Casablanca 1-06-79</p>	14/02/82	818,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. AMRANI HENCHIS Pneumo-physiologue et pneumologue Résidante à la clinique de la CASABELANCA RDC - CASABELANCA Tél: 05 22 89 02 07	14.02.22	RADIX THRAX	150 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur AMRANI HENCHI SAIDA

Pneumo - ptysiologue

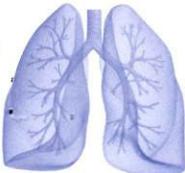
Maladies Respiratoires et Allergiques

Asthme, Rhinite, Tuberculose

Adultes et Enfants

Ex Médecin au CHU Ibn Rochd

Et Hôpital Moulay Youssef



الدكتورة سعيدة حنفي سعيدة

اختصاصية

في أمراض الجهاز التنفسي

الضيق، داء السل

كبار وأطفال

طبيبة سابقة بالمستشفى الجامعي ابن رشد
و مستشفى مولاي يوسف

Casablanca, le 14.02.2022 الدار البيضاء، في

الدواء

65,00

①

Depend Dolly

360/mentile of 24h + 5%

168,90

②

Desmopressine

50x0,01mg/10ml

45,30

③

Ventoline



VENTOLINE 100 mcg
Aérosol 200 doses
PPV 45,30 DH

06.2019
Casablanca

④

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV: 248,00 DH
6 118001 141104

248,00

Salbutamol 0,025 mg

Salbutamol 0,025 mg

5 Cupec

55,80

~~55,80~~ 7

AS
PPV: 45DH80
PER: 11/24
LOT: K3198
RELAXOL 500MG/2MG
CP B20
PER: 09/2024
LOT: 21E011
P.P.V: 53DH10
6 118000 060833

6 Relaxol 5

53,10

~~53,10~~ 1

PPV
LOT 28,80
PER

2 vitamyl

28,80

~~28,80~~ 1

PPV: 96DH00
PER: 03/24
LOT: K2832-1

8 Razel Dattier

66,00

~~66,00~~ 1

68,60 DH

4 Herpanav

68,60

~~68,60~~ 1

07/2024
X204F

Via delle
Importa e
Br

DR. AMRANI HENCHI SIDA
Dr. Amrani HENCHI SIDA
Residencia: Casablanca
Pneum-Pratologique et Allergologie
Tél: 05 22 89 02 02
R.D.D - Casablanca
149 B Lotissement Haj Fatah 5
10000 Casablanca
Tél: 0631-11-06-79

PHARMACIE DATTIER
149 B Lotissement Haj Fatah 5
10000 Casablanca
Tél: 0631-11-06-79

Docteur AMRANI HENCHI SAIDA

الدكتورة حمزة جنتي سعيدة

الخصائص

في أمراض الجهاز التنفس

الضفة، داء السما

تحليلات الحساسة والتنفس

كبار وأطفال

طبية سابقة بالمستشفى الجامعي ابن رشد و مستشفى مولاي يوسف



Adultes et Enfants

Ex Médecin au CHU Ibn Rochd
Et Hôpital Moulay Youssef

Casablanca, le :

Nom & Prénom :

TELETHORAX

Interprétation :

opaciti pour bâtons

a predominance given

who she

Sequell, Jr.

John S. Hall

Honoraires : Z12

Dr. AMRANI HENCHI SAIDA
Pneumo-Phisiologue et Allergologue
Résidencie Firdaous, GHCP
RDC - CASABLANCA
Tél : 05 22 44 11 11

Boulevard Oum Rabii, Résidence FIRDAOUS, Groupe H 25 A, Rez de chaussée - Casablanca - Tél.: 05 22 89 02 02

Docteur AMRANI HENCHI SAIDA

Pneumo - ptysiologue

Maladies Respiratoires et Allergiques

Asthme, Rhinite, Tuberculose

Adultes et Enfants

Ex Médecin au CHU Ibn Rochd

Et Hôpital Moulay Youssef



الدكتورة سعيدة حنفي سعيدة

اختصاصية

في أمراض الجهاز التنفسي

الضيق، داء السرطان

كبار وأطفال

طبيبة سابقة بالمستشفى الجامعي ابن رشد
و مستشفى مولاي يوسف

Casablanca, le

14/02/2022

الدار البيضاء، في

FACTURE

Nom & Prénom :

Dr. AMRANI Saida

Consultation :

250 DH

Radio Thorax :

150 DH

EF Resp :

1

Tests Cutanés :

1

Nébulisation :

400 DH

Total :

Dr. AMRANI HENCHI Saida
Pneumo-Physiologue et Allergologue
Résidence FIRDAOUS, G1-25A
RDC - CASABLANCA
Tél : 05 22 89 02 02